



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Méditerranée

Bilan sur la mise en œuvre de la directive bruit en région Provence Alpes Côte d'Azur

Au niveau national

- Grandes infrastructures de transports terrestres
83 % des CBS État (routes + fer) publiées
43 % PPBE État approuvés et publiés
- Agglomérations
26 % des CBS publiées
10 % des PPBE aggro approuvés et publiés

Au niveau régional (PACA)



CBS

~ 4400 km de voies routières et ferroviaires cartographiées

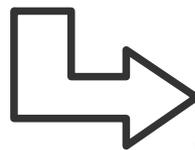
~ 1140 km dans le 83 dont 178 km d'Ac et 17 km d'Anc

Au niveau régional (PACA)

- Grandes infrastructures de transports terrestres

État (RRN, Autoroutes et voies ferrées)

- 100 % de CBS publiées
- 0 % de PPBE État 2^{ème} échéance ou englobant les 2 échéances approuvés et publiés



PPBE État en cours d'élaboration dans les 6 départements

Au niveau régional (PACA)

- Grandes infrastructures de transports terrestres

Autres gestionnaires : Conseils Départementaux (RD)

Départements	04	05	06	13	83	84
PPBE approuvé et publié	non	non	non	oui	non (démarche engagée)	non (démarche engagée)

Pour en savoir plus :

<https://www.cg13.fr/le-13-en-action/routes/les-dispositifs/le-plan-de-prvention-du-bruit-dans-lenvironnement/?L=0>

Au niveau régional (PACA)

- Agglomérations au sens INSEE



4 agglomérations :

(annexe du décret du 24 mars 2006)

- Marseille-Aix en Provence (38 communes)
- Avignon (22 communes)
- Toulon (26 communes)
- Nice (50 communes)

Au niveau régional (PACA)

	Autorité compétente	Avancement
Marseille-Aix (13) <i>38 communes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - MAMP* (Fusion 6 EPCI) <i>ex CPA*</i> <i>ex- CUMPM*</i> <i>ex-CAPM*</i> <i>ex-Pays d'Aubagne et de l'étoile*</i> <i>ex- Agglopoie Provence (Rognac et Berre-l'Etang)</i> 	97% CBS et 95 % PPBE
Toulon (83) <i>26 communes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - TPM* (12 communes) - MAPM* (3 communes) - autres communes (CASSB, CCVG) 	95 % CBS et 50 % PPBE
Nice (06) <i>50 communes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - NCA* (16 communes) - autres communes (CAPL*, CAPG*, CASA*) 	32 % CBS et 32 % PPBE (100 % CBS et PPBE pour NCA et 0 % CBS et PPBE pour les autres EPCI ou communes)
Avignon (84) <i>22 communes</i>	- communes (pas d'EPCI compétent)	0 % CBS et PPBE (la ville d'Avignon assurera la coordination de la passation d'un marché à commande groupée pour les 22 communes)

* = compétences nuisances sonores



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Méditerranée

Merci de votre participation

Sabrina Nawrocki

Cerema/ Dter Méditerranée / service IE